



HAL
open science

S'associer pour civiliser les mécaniques. Imaginaires et pratiques associationnistes des imprimeurs-typographes en 1830

François Jarrige

► **To cite this version:**

François Jarrige. S'associer pour civiliser les mécaniques. Imaginaires et pratiques associationnistes des imprimeurs-typographes en 1830. Samuel Hayat, Carole Christen et Caroline Fayolle [dir.], S'unir, travailler, résister. Les associations ouvrières au XIXe siècle, Presses universitaires du Septentrion, pp.29-46, 2021. hal-03545331

HAL Id: hal-03545331

<https://u-bourgogne.hal.science/hal-03545331>

Submitted on 3 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S'associer pour civiliser les mécaniques ?

Imaginaires et pratiques des imprimeurs-typographes autour de 1830

La question des origines de l'associationnisme ouvrier a fait l'objet de nombreux travaux et débats dans l'historiographie. Alors que les corporations sont interdites en 1791, un nouveau langage de l'association s'invente peu à peu à l'ère libérale, notamment autour de 1830¹. Dans le foisonnement d'idées et d'expériences qui anime alors le monde du travail, les imprimeurs-typographes occupent une place centrale, en particulier à Paris où ils étaient nombreux, lettrés et actifs dans les conflits sociopolitiques, comme dans l'arène publique². En suivant ce groupe ouvrier confronté au déferlement des nouvelles machines à imprimer, nous verrons comment, dans les mois qui suivent la révolution de juillet 1830, s'invente un nouvel idiome associationniste censé civiliser et domestiquer les transformations industrielles qui inquiètent³. Face à l'industrialisation et aux bouleversements qu'elle introduit dans l'organisation du travail, l'association devient en effet un moyen pour les ouvriers de reconquérir une autonomie et une capacité d'action qui semblaient leur échapper. C'est notamment pour mettre au service du plus grand nombre les nouvelles machines que s'invente alors un nouveau registre discursif fondé sur le thème de l'association.

Le 29 juillet 1830, à l'apogée des troubles révolutionnaires qui provoquent la chute des Bourbons, et après que de nombreuses barricades aient été édifiées dans la nuit du 27 au 28 juillet 1830, plusieurs machines à imprimer sont détruites dans les imprimeries parisiennes. Selon le témoignage de Duprat, le responsable de l'administration de l'imprimerie impériale trois décennies plus tard, 25 à 30 autres ouvriers se seraient transportés à l'Imprimerie royale avec « l'intention de pénétrer, même au péril de leur vie, dans les ateliers, à l'effet de détruire les presses mécaniques, déclarant qu'ils respecteraient tout le reste du matériel ». Les dirigeants ayant déserté les lieux, quelques responsables subalternes acceptent d'ouvrir les portes: ils sont conduits « dans les ateliers des mécaniques, où, à l'aide de marteaux, de barres de fer et de crosses de fusils, ils frappèrent sur ces machines de manière à les mettre hors d'état de servir, et se retirèrent ensuite sans avoir pénétré dans les autres parties de l'établissement »⁴. Cet événement suscite un immense scandale et retient abondamment l'attention aux lendemains de la Révolution de Juillet. Si ce type d'actions demeure assez rare en 1830 et existe surtout sous forme de rumeur et d'inquiétudes larvées⁵, il ne faut pas pour autant sous-estimer leur importance, ni l'intense débat qu'il suscite à l'époque. Devant le scandale provoqué par les violences, les ouvriers remodelent rapidement leurs répertoires d'actions et leurs langages protestataires. En seulement quelques mois, l'idiome

¹ William A. Sewell, *Gens de métier et révolution : le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1984, p. 141 ; Jacques Rougerie, « Le mouvement associatif populaire comme facteur d'acculturation politique à Paris de la Révolution aux années 1840. Continuité, discontinuités », *Annales historique de la Révolution française*, 1994, n° 297, p. 493-516 ; Bernard Moss, *Aux origines du mouvement ouvrier français. Le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1985.

² Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre en France de 1789 à la constitution de la fédération du livre*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956.

³ François Jarrige, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Rennes, PUR, coll. Carnot, 2009 ; F. Jarrige (dir.), *Dompter Prométhée: Technologies et socialismes à l'âge romantique (1820-1870)*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2016.

⁴ F. A. Duprat, *Histoire de l'Imprimerie impériale de France*, Paris, Imprimerie impériale, 1861, p. 298-299.

⁵ Alain Faure, « Mouvements populaires et mouvement ouvrier à Paris (1830-1834) », *Le Mouvement social*, n° 88, juillet-septembre 1974, p. 51-92.

associationniste se structure et se diffuse parmi les ouvriers typographes, avant de se répandre bien plus largement.

Multiplication des mécaniques

Les violences de l'été 1830 contre les presses mécaniques éclatent après des années de débats et de tensions latentes. Jusqu'en 1830, peu de changements affectent les méthodes d'impression et « l'Ancien Régime typographique » perdure⁶. Les premiers procédés mécaniques pour l'impression des textes apparaissent pourtant peu à peu. Les cylindres déjà en usage au XVIII^e siècle pour l'impression des étoffes sont adaptés à l'imprimerie vers 1810 par l'allemand Koenig. En 1814, les premières presses mécaniques utilisant un cylindre mis en action par la vapeur sont introduites dans les ateliers d'impression du *Times* lors d'un évènement qui prend rapidement les allures d'un mythe⁷. Le 28 novembre 1814, les imprimeurs-typographes sont en effet mis en congé par John Walter II, le propriétaire du journal, qui craint leurs réactions. Pour éviter toute résistance, il introduit la machine durant la nuit. Le matin, il réunit ses ouvriers pour leur annoncer que le journal a été imprimé par la vapeur. Il leur promet qu'ils continueront à toucher leur salaire jusqu'à ce qu'ils retrouvent un emploi tout en les menaçant de recourir à la force en cas de résistance⁸. Mais la menace est inutile et peu de protestations collectives ont lieu Outre-Manche. La croissance du marché – le *Times* qui tirait à quelques milliers d'exemplaires au début du XIX^e siècle atteint un tirage de 50 000 dès le milieu du siècle – explique en partie cette évolution pacifique⁹.

En France, les transformations techniques sont plus tardives et provoquent de nombreux débats. En 1823, les fabricants anglais Applegath et Cowper livrent la première presse mécanique à l'imprimerie du *Constitutionnel*. Les propriétaires du quotidien libéral ont investi 80 000 francs et l'impact est considérable puisque le nombre d'ouvriers nécessaires pour imprimer les 16 000 exemplaires du journal est divisé par quatre. En 1823, une presse mécanique à cylindre pouvant tirer environ 2000 feuilles à l'heure est présentée à l'exposition industrielle¹⁰. En 1825, l'administrateur général de l'imprimerie royale, le comte de Villebois envoie un émissaire à Londres pour examiner les résultats des nouvelles presses. Il s'en procure une pour 25 000 francs, et l'affecte à l'impression du *Bulletin des lois*¹¹. En 1827-28, une douzaine d'imprimeries parisiennes possèdent déjà des machines semblables. En 1828, Koenig vient lui-même à Paris et adresse le prospectus vantant ses mécaniques aux 80 imprimeurs de la capitale comme aux 581 de province. Il y propose une presse tirant 4 000 feuilles à l'heure au prix de 40 000 fr. Dans la foulée, dix presses allemandes sont installées à Paris, mais aussi, en province, à Besançon, Nantes, Troyes et Rouen. A Rouen en 1829, la machine peut « facilement faire en un jour l'ouvrage de cinq et six bonnes presses ordinaires ». Des ateliers de construction apparaissent également comme celui du serrurier

⁶ Roger Chartier, « L'Ancien Régime typographique », *Annales ESC*, 1981, n° 2, p. 191-210 ; Philippe Minard, « Travail et travailleurs dans les imprimeries sous la Révolution: permanences et mutations », in *Livre et Révolution, Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, vol. 9, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 47-62.

⁷ Eric Le Ray, « La mécanisation des industries graphiques à l'aube de l'ère industrielle », in A. Mercier (dir.), *Les trois révolutions du Livre*, Paris, Imprimerie nationale, 2002, p. 301-311 ; Gilles Feyel, « Des presses à bras aux presses à réaction : la presse quotidienne et l'industrialisation de son imprimerie dans le premier XIX^e siècle », in G. Bonnet (dir.), *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du XIX^e siècle*, Perpignan, Publication de l'Olivier, 2004, p. 55-91

⁸ Voir le récit de cet évènement que donne Samuel Smiles, un réformateur qui connaissait bien le monde de l'imprimerie pour avoir été lui-même éditeur : *Men of invention and industry*, Londres, J. Murray, 1884.

⁹ F. Barbier, « Une production multipliée », in R. Chartier et H.-J. Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, rééd., Paris, Fayard, 1990, t. 3, p. 109.

¹⁰ Archives du CNAM, M 61 – 101 : dossiers d'importation de presses mécaniques ; A. F. Didot, *Essai sur la typographie, Extrait du tome XXVI de l'Encyclopédie moderne*, Paris, Firmin Didot, 1851, p. 867.

¹¹ F. A. Duprat, *Histoire de l'imprimerie impériale de France*, op. cit., 1861, p. 294.

Giroudot qui devient l'un des premiers fabricants de presses mécaniques en France¹². Ses machines sont « placées chez MM. Cosson et Decourchant, où, malgré le bris de 1830, elles fonctionnent encore » ; par la suite il « marche en tête pour le nombre de presses mécaniques, qu'il a placé partout en France et à l'étranger »¹³.

Mais les performances de ces machines sont d'abord médiocres (900 feuilles à l'heure environ) et les prix élevés (de 20 000 à 30 000 fr). La presse en service dans l'imprimerie parisienne des frères Renouard ne tire par exemple que 500 feuilles à l'heure alors qu'elle a coûté 20 000 francs. Par ailleurs, ces mutations ne se sont pas faites sans susciter des plaintes et des oppositions. Dès 1819, un rapport de police s'inquiète du manque d'ouvrage « parmi les imprimeurs auxquels l'emploi des presses mécaniques devient préjudiciable »¹⁴. En 1824, 30 à 40 ouvriers se réunissent pour empêcher l'installation d'une machine à vapeur basse pression¹⁵. La même année, l'ouvrier imprimeur Chamonin adresse une pétition à Charles X demandant l'interdiction de « la nouvelle mécanique » qui « frustre dix ouvriers d'ouvrage ». Il conclut qu'« il résulterait de la propagation de cette presse mécanique un mal évident et incalculable »¹⁶. Cette opinion semble alors largement partagée au sein du métier. En 1826, « les ouvriers imprimeurs attribuent l'inactivité où se trouvent beaucoup d'ouvriers à l'emploi des presses à vapeur nouvellement introduites »¹⁷. La même année, ceux de l'Imprimerie royale protestent contre l'introduction de la presse de Koenig. La direction accepte d'abord de « ménager la position d'anciens ouvriers et des droits acquis » et elle promet d'« ajourner le plus longtemps possible l'établissement de ces machines ». Les ouvriers consentent de leur côté une réduction de salaires¹⁸. Mais dès 1829, l'Imprimerie royale est durement touchée par la crise. Son directeur décide donc d'investir car « il était impossible [...] que l'Imprimerie royale restât stationnaire au milieu du mouvement général de la typographie, il devenait urgent de faire jouir pleinement les administrations publiques des avantages » des nouvelles machines¹⁹. Une somme de 96 000 francs est débloquée pour l'achat de cinq presses mécaniques et cette décision provoque immédiatement la colère de certains imprimeurs comme Charles Le Page : il faut être un « ennemi de son art pour élever de semblables machines dans ses ateliers » écrit-il²⁰.

L'art contre l'industrie, la défense du métier face aux impératifs de la productivité : les principaux thèmes de la lutte contre la machine sont en place dès la fin des années 1820. La Révolution de Juillet 1830 offre à la main-d'œuvre les ressources pour exprimer leurs revendications, d'abord sous la forme de violence destructrices, avant que ne s'impose un nouvel imaginaire associationniste perçu comme le seul à même d'agir pour contrer et modeler le processus au bénéfice du plus grand nombre.

Le choc des bris de machines

Avant 1830, les mécaniques sont peu nombreuses et la croissance du marché atténue leurs effets. Les ouvriers négocient leur usage en utilisant leur ancien idiome corporatiste, en imposant l'ajournement de leur emploi, ou en négociant des conditions salariales particulières.

¹² Archives du CNAM, M 459 (PR, R sur , BR) : Giroudot, serrurier mécanicien à Paris.

¹³ « Coup d'œil rapide sur les diverses innovations de la presse typographique » par F-P. ancien prote, *Le Bulletin Typographique*, N° 19-20, mars et avril 1844, p. 5.

¹⁴ Archives nationales (AN, Paris), F⁷ 3873 : bulletin de police, 12 janvier 1819.

¹⁵ AN, F⁷ 3878 : bulletin de police, 4 février 1824.

¹⁶ AN, F¹² 2212 : « Requête à sa majesté Charles X, par l'ouvrier imprimeur P. J. Chamonin pour la suppression de la presse du sieur Schmidt » [enregistrée le 23 novembre 1824].

¹⁷ AN, F⁷ 3880 : bulletin du 16 août 1826.

¹⁸ F. A. Duprat, *Histoire de l'imprimerie impériale de France, op. cit.*, p. 297.

¹⁹ *Ibid.*, p. 298.

²⁰ Ch. Le Page, *Projet tendant à la suppression des presses mécaniques sans nuire à la propagation des arts*, Paris, 1829, p. 8, p. 11-12.

En bref, les répertoires d'action restent ceux de l'ancien corporatisme des gens de métier, dont on sait qu'il subsiste et reste puissant dans la première moitié du XIXe siècle. Mais la situation se transforme en 1830 sous l'effet de la conjoncture économique et politique. Après 1828, des mauvaises récoltes entraînent la baisse de l'activité et des investissements, avec comme corolaire la chute des salaires et la hausse des prix, qui accentuent les tensions sociales²¹. Dès 1829, l'Imprimerie royale est touchée par la crise, ce qui pousse De Villebois à investir pour affronter la concurrence. On sait par ailleurs que les salaires réels des artisans parisiens ont tendance à baisser, et beaucoup rendent les mécaniques responsables de cette situation difficile. C'est dans ce contexte qu'éclate la révolution des Trois Glorieuses qui offre à la main-d'œuvre typographique l'occasion de passer à l'action.

En réponse aux ordonnances de Saint-Cloud adoptées par Charles X le 25 juillet 1830, les Parisiens se soulèvent et dressent des barricades. Le 27 juillet, les journaux *Le National*, *Le Temps*, *Le Globe* et *Le Journal du commerce* paraissent sans autorisation et publient la protestation des journalistes contre la tentative de coup de force du roi. Aussitôt, le préfet de police ordonne la saisie de leurs presses, plaçant dès lors les typographes et la liberté de la presse au cœur des événements révolutionnaires. De vives échauffourées ont lieu entre la police et les ouvriers, qui redoutent de perdre leur emploi et qui vont former le noyau dur de l'insurrection. Les 28 et 29 juillet, les barricades se multiplient dans Paris et l'insurrection populaire s'étend, certains profitant comme on l'a vu de ce contexte pour s'attaquer aux presses mécaniques qu'ils rendent responsables de leur détresse. Le 30 juillet, Charles X doit finalement abdiquer et dès le lendemain la solution orléaniste s'impose. Au cours de ces denses journées, le gouvernement provisoire s'efforce de restaurer l'ordre et fait apposer une affiche « engageant les ouvriers à ne plus détruire les presses mécaniques ». Le chef d'Etat-major de la garde nationale explique de son côté que « les ouvriers dont le courage avait attiré le respect des Parisiens, se devaient maintenant de donner l'exemple du respect pour l'ordre qu'ils avaient eux-mêmes établi »²². Une nouvelle direction est nommée sans tarder à la tête de l'imprimerie royale : le maître imprimeur Duverger devient commissaire du gouvernement et administre l'institution pendant un an. Il avait pris en 1828 un brevet d'invention pour un procédé plus rapide d'impression typographique de la musique et il est chargé de l'exécution des impressions des actes du gouvernement²³.

Dans un premier temps, les ouvriers briseurs de machines ne sont pas poursuivis et le calme semble revenir dans les ateliers alors que le peuple de Paris célèbre la chute des Bourbons. Pourtant, la question des machines ne tarde pas à ressurgir au premier plan de l'actualité²⁴. Le 14 août en effet, une ordonnance du roi prescrit le rétablissement des presses détruites le 29 juillet. Elle accorde un crédit extraordinaire de 16 000 francs pour cela. Deux sont rétablies immédiatement pour être affectées au tirage du *Bulletin des lois*. Mais, dès le

²¹ Edgar Leon Newman, «What the Crowd wanted in the French Revolution of 1830 », in John Merriman (ed.), *France in 1830*, New York, New Viewpoints, 1975 ; Paul Gonnet, « Esquisse de la crise économique de 1827 à 1832 », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1955, vol. 33, n°3, p. 249-292 ; Christopher Johnson, «The Revolution of 1830 in French Economic History», in John. Merriman (éd.), *1830 in France*, New York, New Viewpoints, 1975, p. 139-202; Pamela Pilbeam, «The Economic Crisis of 1827-32 and the 1830 Revolution in Provincial France», *The Historical Journal*, Vol. 32, No. 2 (Jun., 1989), p. 319-338 ; François Jarrige, « Le travail et la question sociale dans l'Europe de 1830 », in Sylvie Aprile, Jean-Claude Caron et Emmanuel Fureix (dir.), *La Liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 262-274.

²² « Avis contre la destruction des presses mécaniques », cité in P. Chauvet *Les Ouvriers du livre en France de 1789 à la constitution de la fédération du livre*, op. cit., chap. 4.

²³ Auguste Bernard, *Notice historique sur l'Imprimerie nationale*, Paris, Dondey-Dupré, 1848, p. 95.

²⁴ M. Rébérioux, « Les ouvriers du livre devant l'innovation technologique. Esquisse d'une réflexion », *Histoire, économie et société*, 1986, 5^e année, n°2, p. 223-231 ; F. Jarrige, « Le mauvais genre de la machine. Les ouvriers du livre et la composition mécanique en France et en Angleterre (1840-1880) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-1, janvier-mars 2007, p. 193-222.

lendemain, cette décision provoque l'ire des typographes qui se réunissent chez un marchand de vin pour rédiger une protestation alors que d'autres suggèrent plutôt de briser les presses mécaniques encore en usage. Mais les députés renvoient l'examen du texte à une session ultérieure et s'empressent de prendre des mesures en faveur du rétablissement des machines²⁵. Le 2 septembre, l'ordonnance royale de restauration des presses mécaniques est officiellement insérée dans le *Bulletin des Lois*. Cette décision est perçue comme une provocation et les ouvriers typographes désertent immédiatement les ateliers.

Négocier les mécaniques

Les 2 et 3 septembre, une foule immense d'ouvriers typographes, estimée entre 2 000 et 3 000 individus, se réunit aux barrières de la Courtille et du Maine²⁶. Ils élisent rapidement une commission composée de 13 commissaires chargés de porter leurs revendications. Cette commission « s'engage et engage ses confrères à ne pas travailler dans les maisons où des mécaniques seraient en activité »²⁷. À la suite de cette décision, plusieurs titres comme le *Journal des débats*, le *Constitutionnel* et le *Temps* ne peuvent pas paraître. Dans les ateliers de l'imprimeur Delaforest, « les compositeurs anglais n'osaient point imprimer le *Galignany's Messenger* » et M. Calignany lui-même demande à son imprimeur de n'utiliser que des presses à bras de crainte que son journal ne puisse paraître²⁸. La commission parvient à imposer ses décisions, elle comportait autant de pressier que de compositeurs afin d'unifier et d'associer les ouvriers par-delà les divisions internes du métier. Elle se réunit en continu et rédige une proclamation affichée sur les murs et envoyée à tous les maîtres pour justifier son action; elle rédige également une pétition contre les presses mécaniques qui est portée à la chambre. Elle entend négocier les transformations industrielles en « refusant de travailler dans les maisons où des mécaniques seraient en activité » et en réunissant « des fonds pour subvenir aux besoins des Confrères qui cesseront leurs travaux pour cause d'activité d'une mécanique »²⁹.

Durant ces jours intenses, les ouvriers ne sont pas muets, ils écrivent au contraire beaucoup pour se justifier. L'économiste philanthrope Charles Dupin affirme par exemple qu'il reçoit « chaque jour un grand nombre de lettres adressées par des ouvriers typographes. Elles renferment toutes des raisonnements plus ou moins ingénieux pour établir leur droit à la suppression des presses mécaniques »³⁰. Ces débats s'insèrent dans les discussions sur le droit que possède chaque être à sa propre préservation, et dans la question plus large des droits au secours déjà débattue par Paine ou Condorcet à l'époque de la Révolution. Pour justifier l'interdiction des machines, les typographes font aussi appel à l'article 14 de la Charte de 1814 qui prévoit que « l'État peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable » (article 9 de la charte révisée de 1830). Dans une lettre adressée à un journal utilisant des mécaniques, plusieurs ouvriers expliquent que c'est le journal qui est dans l'illégalité puisqu'il n'a « point fait participer le public dans l'économie que [la machine] procure en supprimant la moitié des ouvriers ». Le 5 septembre, le *Journal de Paris* rend également compte d'une lettre dans laquelle « le réclamant s'appuie, pour demander le bris des presses mécaniques, de l'article de la Charte qui permet à l'État d'exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public »³¹. Cette « proposition », revient fréquemment dans les adresses ouvrières de l'automne 1830.

²⁵ AN, C 2100 : pétitions envoyées aux Chambres.

²⁶ AN, F⁷ 3884 : bulletin de police, 1830.

²⁷ BHVP (Na 154), papiers Odilon Barrot. Proclamation de la commission typographique, feuille imprimée, s.d.

²⁸ AN F⁷ 3884, Bulletin de police, 7 septembre 1830.

²⁹ BHVP (Na 154), papiers Odilon Barrot. Proclamation de la commission typographique, feuille imprimée, s.d..

³⁰ *Journal des Débats*, 5 septembre 1830.

³¹ *Journal de Paris*, dimanche 5 septembre 1830.

D'ailleurs, précise le *Journal des Débats*, « les ouvriers imprimeurs ne veulent, disent-ils, qu'obtenir du roi une ordonnance contre l'emploi des machines »³².

Dans un premier temps, les autorités font preuve de modération face à ces demandes, allant jusqu'à promettre l'interruption du travail des machines. Mais devant la peur grandissante des désordres, les mesures répressives l'emportent. Paris est quadrillée par la garde nationale, des troupes sont envoyées pour surveiller les principales imprimeries et le 9 septembre 1830, 8 imprimeurs de la commission typographique sont finalement poursuivis pour coalition illégale devant le tribunal criminel de Paris³³. Le lendemain 10 décembre, la pétition des imprimeurs est discutée à la chambre et, comme il fallait s'y attendre, elle est combattue et les députés passent purement et simplement à l'ordre du jour. Les imprimeurs poursuivis pour coalition illégale, sont acquittés le 14 septembre après seulement 30 minutes de délibération. Dans son jugement, le tribunal note que les « prévenus, en leur qualité de commissaires, n'ont agi que dans la vue du rétablissement de l'ordre » ; il reconnaît que les circonstances « excluent toute intention criminelle de leur part »³⁴. Durant le procès, des personnalités de premier plan étaient venues témoigner en leur faveur, à l'image du préfet de la Seine Odilon Barrot qui avait aussi contribué à la souscription organisée pour les secourir. Charles Lucas, leur avocat, tente de justifier l'action contre les machines en rappelant que si les machines sont utiles à long terme, en revanche elles introduisent des perturbations momentanées qui justifient que l'État prenne des mesures « afin de ménager autant que possible les transitions »³⁵.

Mais le temps des protestations collectives s'est alors refermé, les actions et revendications contre les presses mécaniques sont devenues illégitimes et inaudibles, contraignant la main-d'œuvre à imaginer d'autres stratégies d'actions qui passent notamment par la promotion de l'association.

Le conflit des interprétations

Les bris des machines de la fin du mois de juillet 1830, comme la mise en interdit des ateliers les utilisant au début du mois de septembre, provoquent une immense controverse à Paris. Face aux actions et revendications des gens de métier, qui préoccupent les élites libérales et industrialistes, toutes les paroles qualifiées sont mobilisées. La question des machines – c'est-à-dire le débat sur leurs effets – envahit l'espace public post-révolutionnaire durant l'automne 1830. Les autorités et les économistes s'efforcent de disqualifier les actions et les discours des typographes en rappelant quelques éléments de base de la nouvelle économie politique des machines³⁶. L'action héroïque des typographes durant les Trois Glorieuses semble par ailleurs en contradiction avec les bris des machines qui les suivent : deux images du typographe – celle du héros de la liberté et celle du briseur de machines qui empêche la parution des journaux – s'affrontent. Pour les autorités, il s'agit de condamner l'action des typographes sans que cela ne rejaille sur l'origine et la légitimité du nouveau régime en quête de stabilité.

Les imprimeurs se sont battus en juillet pour défendre le droit de la presse, or en s'attaquant aux machines ne remettent-ils pas en cause ce droit sacré ? Les actions des typographes sont abondamment dénoncées et tournées en dérision comme dans la gravure ci-

³² « Des rassemblements d'ouvriers », *Journal des Débats*, 3 septembre 1830.

³³ Ils écrivent au préfet Barrot le 10 septembre, depuis la prison de la Force pour lui demander son aide, voir BHVP, Papiers Odilon Barrot.

³⁴ *Gazette des tribunaux*, 15 septembre 1830 ; les débats et les auditions du procès sont également reproduits dans H. Jador, *Procès de la commission des ouvriers typographes*, Paris, rue du foin Saint-Jacques, 1830.

³⁵ *Gazette des tribunaux*, 15 septembre 1830.

³⁶ Maxine Berg, *The Machinery Question and the Making of Political Economy, 1815–1848*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

dessous qui utilise l'arme de la caricature en comparant les typographes, ces aristocrates de la fabrique, lettrés et fiers de leurs rituels professionnels, à de gras cuisiniers aux allures bouffonnes. Le saint-simonien Machereau stigmatise ainsi les manifestations de septembre 1830 et les appels au droit qu'elles contenaient. Il montre aussi les ouvriers trompés par les jésuites. Dans une autre gravure, il représente par exemple « le père saint Ignace » (du nom du fondateur de la compagnie) soufflant à l'oreille d'un combattant de Juillet des appels à la destruction des mécaniques. La révolution de 1830 s'inscrit en effet dans une période d'intense hostilité à l'égard des jésuites accusés de tous les maux. À la veille de la Révolution, des rumeurs leur prêtaient la responsabilité des incendies en Basse Normandie. Aux lendemains de la révolution de Juillet, le vocable de « jésuite » joue le même rôle que celui d'« aristocrate » pendant la terreur jacobine. C'est une arme, non seulement contre les adversaires de la révolution, mais aussi contre tous ceux qu'on cherche à délégitimer.



« Nouvelle interprétation de l'article 14. La charte prohibe les tournebroches mécaniques »³⁷

Toutes les paroles qualifiées sont mobilisées pour montrer aux ouvriers leur erreur et les placards fleurissent sur les murs de la capitale. Ils sont rédigés par Charles Dupin, professeur au Conservatoire des arts et métiers – qui s'intitule lui-même « professeur des ouvriers », ou pare Firmin Didot – imprimeur et député – qui assure que « les ouvriers pressiers [...] n'ont pas réfléchi qu'en détruisant les presses mécaniques, ils détruisaient les instruments qui doivent servir à propager, pour un prix très modique, l'instruction du Peuple Français ». Les gardes nationaux de Paris adressent également une mise en garde aux « généreux ouvriers ! » : « Vous ne voudrez certainement pas que les siècles futurs disent que vous qui avez peut-être le plus puissamment contribué au succès de notre sublime révolution

³⁷. Source : Machereau, lithographe Delaporte, 1830, BNF cabinet des Estampes, coll. Histoire de France, cote originale : QB1, cote microfilm : M 111536

soyez venus ensuite par un intérêt particulier malentendu et par des actions blâmables arrêter les heureux résultats de cette vraie restauration de l'humanité »³⁸.

La presse libérale et les nouvelles autorités tentent aussi de discréditer le mouvement des imprimeurs en le politisant : les ouvriers auraient été manipulés en sous-main par les bourbons cherchant à détruire l'unanimité né de la révolution. Dès la mi-août, alors que les rumeurs d'agitation ouvrière grandissent dans la capitale, *Le National* dénonce « le parti vaincu, et non tout à fait découragé, qui [...] cherche à susciter des troubles par tous les moyens possibles »³⁹. Dans une lettre aux ouvriers imprimeurs, La Fayette lui-même reprend cet argument en dénonçant « les suppôts de Charles X et de la congrégation [qui] ont conçu l'idée diabolique [...] d'armer contre la presse les bras de ses défenseurs et de ses indispensables soutiens. Ils ont pris pour prétexte l'inconvénient des machines, et ont feint de s'apitoyer sur le sort des industriels que laissent, disent-ils, sans travail les plus belles inventions de l'industrie »⁴⁰. De même, le *Journal des débats* – privé de parution au début du mois de septembre – assure que ce sont « ces individus que notre glorieuse révolution désespère [qui] ont poussé les ouvriers à des coalitions illégales [...] surtout aux ouvriers imprimeurs, pour se venger de leur courageuse coopération aux immortelles journées de Juillet »⁴¹.

Benjamin Constant propose de son côté une autre interprétation politique des bris de machines. Le 13 septembre 1830, à la veille de l'ouverture du procès des typographes, il dépose en effet un projet de réforme de l'imprimerie⁴². Selon lui, c'est « le régime du monopole » qui explique la détresse de la main-d'œuvre. Puisque « la liberté en toutes choses est le principe vivifiant. Sans elle ce qu'il y a de plus utile devient pernicieux »⁴³. Pour atténuer les effets du changement technique, il convient donc de libéraliser l'imprimerie : « donnez à tous ceux qui voudront exercer la profession d'imprimeur la faculté de le faire, écrit-il, alors les ouvriers trouveront partout de nombreuses et faciles ressources ; ils ne verront plus, dans des inventions salutaires, mais que le monopole rend funestes, une cause d'absence de travail et par là de misère »⁴⁴. C'est donc l'extension du libéralisme qui résoudra les problèmes que les ouvriers attribuent à tort aux mécaniques. Le projet est bien accueilli par la presse, dès le 17 septembre une commission est mise en place pour l'examiner. Mais elle tarde à siéger et, après de longues discussions, le projet est finalement abandonné en novembre, alors que les troubles ont cessé dans la capitale. C'était d'abord pour apaiser l'inquiétude des typographes en leur montrant que le gouvernement s'occupe de leur situation que ce projet est débattu à l'automne.

En quelques semaines les actions et revendications ouvrières sont exclues du champ du débat et deviennent illégitimes. Alors que deux conceptions très différentes de la liberté s'affrontent, les imprimeurs-typographes vont trouver dans l'imaginaire et les pratiques associationnistes un moyen d'action pour briser le cercle de la défiance et retrouver la capacité d'action qui leur est dénié.

Genèse de « l'association »

³⁸ BHVP (Na 154), papiers Odilon Barrot, Adresse aux imprimeurs, s.d.

³⁹ *Le National*, 17 août 1830, « Les ouvriers ».

⁴⁰ *Le Constitutionnel*, dimanche 5 septembre 1830.

⁴¹ *Journal des débats*, 3 et 4 septembre 1830.

⁴² Le décret du 11 février 1811 fixe à 80 le nombre maximum de brevets d'imprimeurs dans la capitale ; P. Chauvet, *Les ouvriers du livre en France de 1789 à la constitution de la fédération du livre*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956, et J.-P. Aguet, « Benjamin Constant parlementaire sous la monarchie de Juillet (juillet-décembre 1830) », *Annales Benjamin Constant*, 2, 1982, p. 3-45.

⁴³ *Archives Parlementaires*, séance du 13 septembre 1830, proposition de M. Constant relative à l'exercice de la profession d'imprimeur, p. 484 et s.

⁴⁴ *Archives Parlementaires*, *Ibid.*

Dans les mois qui suivent l'affaire des destructions de machines, les ouvriers du livre sont réduits au silence, tournés en dérision, leurs plaintes comme leur langage deviennent inaudibles alors que triomphe la nouvelle économie libérale et sa confiance dans le progrès technique. Dans ces conditions que faire ? Les typographes changent peu à peu de modes d'action et de mots d'ordre. Le spectre d'une révolte violente contre les mécaniques subsiste, mais ce type d'action est rare à Paris : en février 1831 le *constitutionnel* rapporte des bruits à ce propos⁴⁵, en septembre 1831, une émeute des découpeuses de Châles s'attaque à des mécaniques⁴⁶ et un rapport de police d'octobre 1832 signale la réunion de 200 ouvriers imprimeurs à Saint-Mandé, dans le but de se porter à l'Imprimerie royale pour en briser les presses »⁴⁷. Mais ces actions sont sans lendemain et relèvent surtout de la rumeur.

Devant l'impossibilité de dire le refus des machines ou de s'opposer à leur installation, la main-d'œuvre se tourne de plus en plus vers d'autres stratégies, à commencer par l'appel à l'association. Au cours de l'automne 1830, le nouvel idiome associationniste surgit en effet au premier plan alors que les revendications corporatives et la défense du métier et de ses règles sont de plus en plus difficiles à énoncer⁴⁸. L'association apparaît à beaucoup comme une alternative possible et les ouvriers s'en saisissent. L'idée d'unir et d'associer les producteurs contre les improductifs et les parasites s'étend et trouve diverses formulations durant l'été et l'automne 1830. Dès le 30 juillet, Fourier considèrait que le renversement de Charles X ouvrait le chemin à « l'association »⁴⁹. On sait également combien les saint-simoniens multiplient les conférences pour les ouvriers et placent fréquemment l'association au cœur de leur rhétorique. En décembre 1830 ils rachètent le journal le *Globe* pour diffuser leurs idées et multiplient les conférences à destination des ouvriers où il est fréquemment question des machines⁵⁰. L'ancien saint-simonien Philippe Buchez, qui s'est séparé de Bazard et des rédacteurs du *Producteur*, fonde avec d'autres le Club des Amis du peuple, dont les autorités font fermer les portes le 25 septembre 1830. Peu après, il abandonne les idées saint-simoniennes, et entre au contact avec les ouvriers. C'est alors qu'il théorise son idée de « capital social commun ». C'est au contact des discours et préoccupations des ouvriers eux-mêmes que Buchez passe de l'idée de société d'assurance mutuelle à celle des coopératives de producteurs qu'il expose dans son journal *L'Européen* à la fin de l'année 1831.

Les typographes suivent avec avidité ces débats. Plutôt que de reprendre docilement les propositions et théories des réformateurs, ils s'approprient leurs écrits et les reformulent à partir de leurs propres projets et objectifs. Les ouvriers ne se contentent pas de suivre les mots d'ordre forgés par d'autres, ils les adaptent pour trouver de nouvelles ressources pour l'action à un moment où leurs revendications sont passées sous silence, mises de côté par les élites libérales et bourgeoises pour lesquelles elles ne sont que d'absurdes préjugés. L'association prend d'abord la forme de la presse ouvrière, puisque dès la fin septembre 3 journaux ouvriers, largement composés d'imprimeurs-typographes, voient le jour : *L'artisan*, *Le journal des ouvriers* et *Le Peuple*. Dans le prospectus de *L'Artisan*, le mot machine revient de façon obsessionnelle, si leurs effets pernicieux sont pointés, leur caractère inéluctable est désormais affirmé et l'association apparaît comme l'outil de leur domestication⁵¹. « Unissons-nous, associons nous, entreprenons pour notre compte ce qu'à notre défaut un riche capitaliste

⁴⁵ *Le Constitutionnel*, 22 février 1831

⁴⁶ François Jarrige, « L' "émeute en jupon" des découpeuses de Châles (Paris, 1831) : Femmes victimes ou déviantes ? », in Frédéric Chauvaud, Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 121-132.

⁴⁷ AN, F⁷ 4161, Rapport du chef de la Première légion de gendarmerie, 10 octobre 1832.

⁴⁸ William A. Sewell, *Gens de métier et révolution*, op. cit.

⁴⁹ Jonathan Beecher, *Fourier, le visionnaire et son monde*, Paris, Fayard, 1993, p. 427.

⁵⁰ Alexis Petit, *Religion saint-simonienne. La concurrence. Les machines et les ouvriers. Les associations*, Paris, Éverat, 1832.

⁵¹ *L'artisan, journal de la classe ouvrière*, n°1, 22 septembre 1830, prospectus.

entreprendra » répètent les rédacteurs⁵². Au cours de ces semaines denses, les ouvriers auparavant organisés en corporations de métiers défendant leur profession et cherchant à la réglementer et à la contrôler, abandonnent l'idiome corporatif vétuste pour l'adapter au nouveau contexte libéral. Il le remplace par un nouvel idiome associationniste fondé sur « l'expression des volontés libres et associées des producteurs », il s'agit de réinventer des possibilités de réglementation collective du métier compatibles avec l'idée de liberté.

La question est comment défendre des revendications corporatistes internes au métier sous une forme qui paraisse en accord avec la révolution libérale ? La réponse sera dans la mise en avant de l'association qui inaugure une autre conception de la liberté⁵³. Le terme association demeure en effet ambiguë à l'époque et ses significations varient: il peut s'agir d'un autre nom pour désigner les anciennes corporations de métier ; l'association peut aussi renvoyer aux nouvelles coopératives de producteurs ; elle peut décrire plus largement l'union de tous les ouvriers par-delà leurs divisions. Si cette dernière conception se répand, c'est souvent la première qui l'emporte encore dans les faits.

Les publications, projets et expérimentations d'associations ouvrières de production se multiplient rapidement parmi les typographes. Il s'agit souvent d'apporter une réponse au complexe problème des machines. Les projets associatifs doivent désamorcer les effets néfastes des changements industriels en les mettant au service des travailleurs. En 1833, le typographe Bannet affirme ainsi que « les machines tendent constamment à réduire les salaires à un taux à peine suffisant pour vivre ». Que faire face à cette situation ? « Eh bien ! Nous, ouvriers, éclairés par la méditation de nos propres misères [...] Nous réunissons nos talents et nos épargnes en un fond commun ». Dotés de cette caisse commune, les ouvriers n'ont plus qu'à ouvrir « des ateliers où le bénéfice sera partagé équitablement entre tous les travailleurs, [et] où les machines augmenteront la production au profit moral et matériel de tous »⁵⁴. De même, le jeune Jules Leroux publie un important projet associationniste qui va dans le même sens⁵⁵. Leroux admet qu'il est impossible de freiner l'essor des mécaniques, sauf à priver le public de livres et les inventeurs de leur juste droit, il propose donc aux ouvriers de s'associer pour les acquérir en commun et ainsi les mettre au service du plus grand nombre : « Les mécaniques, les clichés, les stéréotypes, la formation d'apprentis ne nous sont nuisibles que parce que tout cela est propriété des maîtres, parce que tout cela s'interpose entre eux et nous ».

Dans les années qui suivent, le régime se durcit et les espoirs ouvriers se referment un temps. La loi du 10 avril 1834 interdit les associations, celle de 1835 restreint la liberté de la presse. Mais l'idiome associationniste et les projets d'associations ouvrières ont connu une impulsion décisive et renaissent rapidement après 1840. Ils ne cessent ensuite de se développer et d'être expérimentés pour domestiquer les transformations économiques et sociales. Si les actions des typographes en 1830 n'ont pas bloqué la mécanisation elles ont remodelé ses significations et les façons de la percevoir. Dès 1844, il y a 140 presses mécaniques à Paris, sans compter celles de l'Imprimerie royale⁵⁶. En 1860, seules quelques imprimeries ne possèdent toujours pas de mécaniques. Même si de nouveaux troubles éclatent en 1848 contre les machines, ces actions sont désormais devenues opaques et incompréhensibles. Les imaginaires et les répertoires d'action se sont transformés, et là où la

⁵² *L'artisan*, n°4, 17 octobre 1830.

⁵³ Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX^e siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016.

⁵⁴ *Réponse d'un ouvrier typographe à la lettre des maîtres tailleurs*. (Signé : Bannet.), Paris, L.-E. Herhan, 1833, reproduit dans A. Faure et J. Rancière (ed.), *La Parole ouvrière (1830-1851)*, Paris, U.G.E., 1976.

⁵⁵ Jules Leroux, *Aux ouvriers typographes. De la nécessité de fonder une association ayant pour but de rendre les ouvriers propriétaires des instruments de travail*, Paris, 1833.

⁵⁶ E.-M. Pretot, *Annuaire de la typographie parisienne*, 1^{ère} année, 1844. .

destruction et l'interdiction des machines paraissait à beaucoup comme légitime en 1830, elle est désormais repoussée comme un absurde anachronisme. Entre temps, un nouvel imaginaire industrialiste s'est enraciné avec sa confiance inédite dans la puissance des machines. L'association doit permettre aux ouvriers de se réapproprier une maîtrise sur le processus en imposant de strictes conditions d'embauche, d'utilisation ou de salaire. En offrant la possibilité de mettre au service du plus grand nombre les bénéfices et la puissance des nouveaux artefacts techniques, l'association devient un attracteur pour les ouvriers parisiens. Plutôt qu'une théorie d'en haut, formulée par quelques penseurs d'avant-garde avant d'être diffusé parmi les ouvriers, l'association émergea par en bas comme une arme adaptée aux nouveaux défis du monde du travail.

François Jarrige (Université de Bourgogne, IUF)